



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 18115

Texte de la question

M. Alain Griotteray signale à M. le ministre de l'éducation nationale que l'année scolaire 1994-1995 voit les sections littéraires de terminales gratifiées d'une épreuve de français supplémentaire s'inspirant d'un programme, différent de celui de première, plus ouvert sur la littérature de l'Antiquité et sur la littérature étrangère. Cette épreuve écrite de deux heures, ayant un coefficient de 2, invite les élèves à répondre à deux ou trois questions sur une ou plusieurs œuvres inscrites au programme. Cette initiative, qui vise à ouvrir l'esprit des élèves, est positive : Sophocle, Shakespeare, Montaigne sont au programme... ainsi qu'un poète antillais de la négritude, pour deux de ses œuvres. Si Cahiers d'un retour au pays natal est une œuvre reconnue pour ses qualités littéraires - les surréalistes s'en sont emparés - il en est tout autrement pour le Discours sur le colonialisme. Il s'étonne qu'une œuvre aussi résolument politique, qu'un pamphlet faisant l'apologie du communisme avec virulence, osant comparer nazisme et colonialisme (pp. 12-13 notamment), soit inscrit au programme de français des terminales. En vérité, si cette idée est déjà par elle-même choquante et inacceptable, il s'interroge aussi sur son intérêt littéraire et éducatif. En effet, il s'agit là d'un pamphlet s'inspirant et citant d'autres auteurs, et non d'une œuvre à part entière. Quelle est donc la portée littéraire d'un tel texte ? De même, il l'interroge sur l'opportunité, aujourd'hui où surgissent parfois de graves problèmes de cohabitation entre Français et Français d'origine étrangère ou étrangers, de faire étudier un texte polémique et violent qui risque d'attiser leur rancœurs interraciales.

Texte de la réponse

L'enseignement des lettres en terminale L (enseignement obligatoire) et ES (enseignement optionnel) vise à élargir la culture des élèves en abordant des domaines qui n'ont pas toujours été étudiés dans les classes antérieures et à mieux articuler l'enseignement secondaire avec l'enseignement supérieur au sens large, c'est-à-dire avec les enseignements de lettres et sciences humaines, et les enseignements dits souvent « de culture générale », en faisant une place à la littérature d'idées (cf. Bulletin officiel spécial n° 11 du 1er septembre 1994). C'est dans cet esprit qu'ont été notamment choisies pour 1994-1995 deux œuvres du poète antillais contemporain Aimé Césaire, Cahiers d'un retour au pays natal et Discours sur le colonialisme. Pour comprendre toute la portée du Cahier du retour au pays natal, dont la qualité littéraire n'est pas en question, il est nécessaire de situer l'œuvre dans les turbulences de son contexte historique et de l'engagement politique d'Aimé Césaire ; le Discours sur le colonialisme, pamphlet anticolonialiste virulent, permet d'apporter cet éclairage. Il est apparu aux spécialistes en charge du choix des textes que, malgré la violence du ton, loin d'attiser les haines interraciales, ce texte permet d'ouvrir une réflexion et un dialogue sur des questions importantes pour la compréhension de notre époque (étudiées par ailleurs au cours d'histoire en terminale). L'analyse du caractère polémique du texte et des moyens rhétoriques mis en œuvre pour « démontrer la barbarie du colonialisme », visée explicite du texte, fait partie du travail dévolu au professeur de lettres et ne peut qu'être très formatrice pour des élèves de terminale confrontés quotidiennement à des discours de type polémique.

Données clés

Auteur : [M. Griotteray Alain](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18115

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 septembre 1994, page 4540

Réponse publiée le : 19 décembre 1994, page 6328